

## DOCUMENT D'INFORMATION

### Citoyenneté responsable Sondage national auprès des Canadiens et des Canadiennes

*Commandé par la Fondation Pierre Elliott Trudeau  
en collaboration avec l'Université Concordia*

#### **Objet :**

En prévision du 10<sup>e</sup> Colloque annuel de la Fondation Pierre Elliott Trudeau (du 21 au 23 novembre 2013), l'Institut Environics a effectué des sondages nationaux auprès des Canadiens et des Canadiennes sur les quatre thèmes de la Fondation, dont l'un est la « citoyenneté responsable ». Quelle est la part de responsabilité de la société en matière de bien-être socioéconomique des gens dans le besoin ainsi que face aux aspirations des peuples autochtones du pays?

#### **Faits saillants :**

- La vaste majorité des Canadiens et des Canadiennes appuie le principe d'« universalité » pour l'accès aux programmes sociaux et économiques, plutôt que de viser uniquement ceux qui sont le plus dans le besoin. Parallèlement, la population canadienne indique des priorités claires quant aux groupes qui sont les plus vulnérables au pays et qui nécessitent davantage d'aide de la part des gouvernements : sept répondants sur dix indiquent que les familles avec enfants vivant dans la pauvreté devraient constituer la première priorité, comparativement aux jeunes adultes qui ont de la difficulté à trouver un premier emploi ou aux gens qui sont incapables de trouver du travail après plus d'un an de recherche d'emploi.
- Les Canadiens et Canadiennes expriment un sentiment mitigé face à l'idée d'un « revenu annuel garanti » afin de réduire la pauvreté et l'insécurité économique. Les opinions sont divisées, mais une part légèrement plus importante de la population est en faveur d'une telle politique (46 %), par rapport à ceux qui s'y opposent (42 %). L'appui en faveur du revenu annuel garanti est majoritaire au Québec et chez les Canadiens et Canadiennes qui ont de plus faibles revenus. L'appui est beaucoup moindre chez les résidents de l'Alberta et chez ceux qui ont des revenus plus élevés.
- Près de six répondants sur dix estiment que les peuples autochtones devraient bénéficier d'une certaine forme d'autonomie gouvernementale. Cette opinion s'est consolidée depuis 1997 partout au pays, à l'exception de la Saskatchewan et de l'Alberta où l'appui a diminué et se trouve sous la barre des 50 %. Pour ce qui est de la forme d'autonomie, la population canadienne a plutôt tendance à indiquer que les peuples autochtones devraient bénéficier de pouvoirs comparables à ceux des municipalités (c'est-à-dire en demeurant assujettis aux lois provinciales et fédérales) plutôt que des pouvoirs similaires à ceux des provinces ou d'une nation.

- Deux tiers des Canadiens et Canadiennes estiment que le gouvernement fédéral actuel a la responsabilité morale d'honorer les traités conclus avec les Premières Nations, sans égard pour les coûts que cela entraînerait. Ce point de vue est majoritaire partout au pays, à l'exception des provinces des Prairies où l'opinion est divisée.

## **Détails des résultats**

### **OFFRIR DE L'AIDE À CEUX QUI EN ONT BESOIN**

#### ***1. Croyez-vous que les programmes d'aide sociale et économique de notre pays, tels que les pensions de vieillesse, devraient être offerts à tous ceux qui en ont besoin, ou seulement aux personnes et aux familles que l'on juge qui en ont le plus besoin, d'après leur revenu actuel?***

L'universalité est un principe clé des programmes gouvernementaux d'aide sociale et économique offerts aux Canadiens et aux Canadiennes. Au cours des dernières années, les contraintes budgétaires ont exercé des pressions sur ce principe, mais l'universalité continue de recevoir un appui ferme de la part de la population canadienne. Deux tiers (65 %) des Canadiens et Canadiennes indiquent que les programmes d'aide sociale et économique du pays devraient être offerts à tous, contre 29 % qui estiment qu'ils devraient être offerts uniquement aux personnes qui en ont le plus besoin.

<i>Croyez-vous que les programmes d'aide sociale et économique de notre pays, tels que les pensions de vieillesse, ...</i>	%
Devraient être offerts à tous	65
Devraient être offerts seulement à ceux qui en ont le plus besoin	29
Cela dépend ( <i>réponse spontanée</i> )	4
Ne sait pas/pas de réponse	2

L'universalité de l'aide sociale et économique reçoit l'appui de la majorité des Canadiens et des Canadiennes partout au pays, à l'exception de ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires (48 %). L'appui est plus fréquent en Saskatchewan (78 %) et au Manitoba (75 %), de même que dans les communautés rurales (72 %); il est moindre au Québec (59 %, contre 36 % qui indiquent qu'il serait préférable de cibler une telle aide).

#### ***2. Parmi les trois groupes de personnes suivants de notre pays, lequel a le plus besoin d'une plus grande aide de la part de nos gouvernements : les familles avec enfants vivant dans la pauvreté, les personnes n'ayant pas été en mesure de trouver du travail depuis plus d'un an ou les jeunes adultes ayant de la difficulté à trouver leur premier emploi?***

L'appui en faveur d'une aide sociale et économique pour tous n'exclut pas le fait que les Canadiens et les Canadiennes jugent que certains groupes aient des besoins plus grands que d'autres. Si on leur demande lequel, parmi trois groupes précis, a le plus besoin d'une aide gouvernementale, une forte majorité (69 %) indique que ce sont les familles avec enfants vivant dans la pauvreté. Comparativement, peu de répondants considèrent que la grande priorité sont les jeunes adultes ayant de la difficulté à trouver un premier emploi (11 %) ou les personnes n'ayant pas été en mesure de trouver du travail depuis plus d'un an (8 %). Un répondant sur dix (10 %) insiste pour dire que les trois groupes ont un besoin égal d'aide gouvernementale.

<i>Parmi les trois groupes de personnes suivants de notre pays, lequel a le plus besoin d'une plus grande aide de la part de nos</i>	%
--	---

<i>gouvernements?</i>	
Les familles avec enfants vivant dans la pauvreté	69
Les jeunes adultes ayant de la difficulté à trouver leur premier emploi	11
Les personnes n'ayant pas été en mesure de trouver du travail depuis plus d'un an	8
Tous sont également importants ( <i>réponse spontanée</i> )	10
Ne sait pas/sans réponse	2

L'accent sur les familles avec enfants vivant dans la pauvreté est marqué partout au pays, mais légèrement plus élevé au Québec, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique qu'en Ontario, au Manitoba ou au Canada atlantique. Cette opinion est aussi plus fréquente chez les Canadiens et Canadiennes qui ont une scolarisation et un revenu plus élevés et parmi les personnes de 30 à 44 ans (80 %), comparativement aux personnes âgées de 60 ans et plus (60 %), qui sont plus enclines à indiquer que les trois groupes ont une importance égale (13 %). Il est intéressant de constater que les Canadiens et Canadiennes de 18 à 29 ans ne sont pas plus portés que les gens de 45 ans et plus à mettre l'accent sur les jeunes adultes à la recherche d'un premier emploi.

**3. Certaines personnes croient que la meilleure façon d'aider les personnes économiquement défavorisées est de leur offrir ce que l'on appelle un « revenu annuel garanti. »<sup>1</sup> Seriez-vous pour ou contre une politique de revenu annuel garanti pour les Canadiens, pour remplacer les programmes d'aide actuels?**

Une autre façon de faire face à la pauvreté et à l'insécurité économique est d'offrir à tous les citoyens un « revenu annuel garanti », lequel assure un « seuil » de revenu qui permet à chacun d'avoir les ressources nécessaires pour ses besoins fondamentaux. L'argent déboursé par le gouvernement est ensuite récupéré en fonction du revenu de chacun. Ce programme remplacerait toute autre forme d'aide économique. Cette idée a vu le jour dans les années 1960 et a été mise à l'essai dans les communautés rurales des Prairies, mais la politique n'a jamais été généralisée, et ce, malgré l'échec des politiques actuelles pour éliminer la pauvreté au pays. Plus récemment, le sénateur Hugh Segal en a éloquemment vanté les mérites.

Que pensent les Canadiens et les Canadiennes de l'idée d'offrir à tous un revenu annuel garanti (cette question n'a jamais été posée dans le cadre d'un sondage national)? L'opinion à ce sujet se répartit de façon égale : un peu moins de la moitié des répondants se disent tout à fait (19 %) ou plutôt (27 %) en faveur de ce type d'aide économique, tandis que l'autre moitié se dit plutôt (17 %) ou tout à fait (25 %) contre. Un répondant sur dix indique que cela dépend (par exemple, de la façon dont la politique serait mise en œuvre) ou n'a pas d'opinion à ce sujet.

<i>Seriez-vous pour ou contre une politique de revenu annuel garanti pour les Canadiens, pour remplacer les programmes d'aide actuels?</i>	%
Tout à fait pour	19
Plutôt pour	27

<sup>1</sup> La question comprenait la description du « revenu annuel garanti » que voici : *cela signifie que chaque Canadien recevrait un montant d'argent précis du gouvernement chaque année, qui serait ensuite « récupéré » avec chaque dollar de revenu que les gens gagnent. Un tel programme vise à s'assurer que tout le monde a suffisamment d'argent pour subvenir à ses besoins fondamentaux, et remplacerait d'autres formes d'aide économique telles que l'aide sociale et l'assurance-emploi.*

Plutôt contre	17
Tout à fait contre	25
Cela dépend ( <i>réponse spontanée</i> )	6
Ne sait pas/sans réponse	5

La division de l'opinion au sujet du revenu annuel garanti indique des différences notables au sein de la population. Cette idée reçoit un appui majoritaire des résidents du Québec (55 %) et de Vancouver (52 %), de même que dans les foyers canadiens où le revenu annuel est inférieur à 100 000 dollars (52 %) et chez ceux qui n'ont pas fait d'études postsecondaires (56 %). Comparativement, les Canadiens et Canadiennes qui gagnent plus de 100 000 dollars par année (39 %) et les résidents de l'Alberta (38 %) sont moins enclins à appuyer une telle politique, 36 % d'entre eux se disent tout à fait contre.

## AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE CHEZ LES AUTOCHTONES

### 4. *Certains peuples autochtones du Canada demandent une forme d'autonomie gouvernementale qui leur permettrait de prendre des décisions qui affectent leur communauté. Pensez-vous que ces peuples autochtones devraient, ou ne devraient pas, bénéficier d'une forme d'autonomie gouvernementale?*

Depuis plus de 50 ans, les Autochtones du pays réclament plus d'autonomie et plus d'autodétermination pour leurs communautés et leurs terres ancestrales, et il y a eu peu de progrès en ce sens. Près de six répondants sur dix (58 %) indiquent que les peuples autochtones devraient bénéficier d'une forme d'autonomie qui leur permette de prendre des décisions pour leurs communautés, comparativement à un tiers (35 %) qui s'y oppose. À l'échelle nationale, le degré d'appui demeure pratiquement le même depuis 1997 (56 %), bien qu'il se trouve au-dessus des niveaux de 1990 (47 %) et de 1992 (54 %).

<i>Les peuples autochtones devraient bénéficier d'une autonomie gouvernementale.</i>	<b>Total %</b>	C.-B. %	AB %	SK %	MB %	ON %	QC %	ATL %
1997	56	52	56	62	72	56	57	55
<b>2013</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>44</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	<b>59</b>	<b>63</b>	<b>59</b>

L'appui de la population canadienne pour l'autonomie gouvernementale des Autochtones varie notablement au pays. C'est au Québec (63 %), chez les personnes ayant les plus faibles revenus (68 %), chez ceux qui ont une scolarisation universitaire (62 %) et chez les personnes de 18 à 29 ans (64 %) que l'appui est le plus manifeste. Ce point de vue est moindre chez les résidents de la Saskatchewan (49 %) et de l'Alberta (44 %). Depuis 1997, l'appui de la population canadienne pour l'autonomie gouvernementale des Autochtones a augmenté dans toutes les provinces, sauf dans les Prairies (où il a diminué).

### 5. *Si certains peuples autochtones obtiennent l'autonomie gouvernementale, quelle forme cette autonomie devrait-elle prendre? Est-ce que les gouvernements autochtones devraient : bénéficier d'une indépendance complète par rapport à toutes les lois fédérales et provinciales du Canada, détenir des pouvoirs comme une province au sein du Canada, en continuant*

***d'être régis par les lois fédérales ou détenir des pouvoirs comme les municipalités, en continuant d'être régis par les lois fédérales et provinciales?***

Quelle forme d'autonomie gouvernementale la population canadienne considère la plus appropriée? Face aux trois choix proposés, c'est une autonomie dotée de pouvoirs comparables à ceux des municipalités, régie par les lois fédérales et provinciales, qui vient clairement en premier lieu (66 %). Une plus petite proportion de répondants (24 %) estiment que l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones devrait comprendre des pouvoirs semblables à ceux d'une province (assujettie aux lois fédérales), tandis que très peu de répondants (4 %) estiment que les peuples autochtones devraient bénéficier d'une indépendance complète, libre de toutes lois fédérales ou provinciales.

<i>Si certains peuples autochtones obtiennent l'autonomie gouvernementale, quelle forme cette autonomie devrait-elle prendre?</i>	1993 %	1997 %	<b>2013</b> %
Détenir des pouvoirs comme les municipalités	58	53	<b>66</b>
Détenir des pouvoirs comme une province au sein du Canada	28	20	<b>24</b>
Bénéficier d'une indépendance complète	3	5	<b>4</b>
Autres choix/aucune réponse/sans opinion	11	21	<b>7</b>

Ce classement d'opinions est similaire à celui de 1990 - 1997, bien que depuis 1997 l'opinion tend vers un niveau de pouvoirs similaire à celui des municipalités (cette tendance vient de personnes qui se disaient auparavant en faveur d'autres types d'autonomie ou qui rejetaient l'ensemble du concept), avec une légère hausse de l'appui en faveur d'un niveau de pouvoirs similaire à celui des provinces (en hausse de 4 points).

L'appui pour une autonomie des peuples autochtones dotée de pouvoirs similaires à ceux des municipalités est plus manifeste dans l'Ouest canadien, tandis qu'une autonomie dotée de pouvoirs similaires à ceux des provinces est un point de vue plus fréquent au Québec (30 %) et particulièrement à Montréal (37 %). Depuis 1997, l'appui pour des pouvoirs similaires à ceux des municipalités est en hausse partout au pays, particulièrement au Canada atlantique, en Ontario et en Colombie-Britannique, alors que l'appui pour des pouvoirs similaires à ceux des provinces a aussi augmenté de façon plus notable dans le Canada atlantique, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

***6. Au cours des générations précédentes, les gouvernements canadiens ont signé de nombreux traités avec les Premières Nations de ce pays, mais dans bien des cas, n'ont pas honoré les modalités de ces traités en ce qui a trait à la possibilité d'offrir des terres, aux droits sur les ressources et à d'autres avantages qui avaient été promis à l'époque. Croyez-vous que le gouvernement canadien actuel a, ou n'a pas, la responsabilité morale d'honorer entièrement les traités existants conclus avec les Premières Nations de ce pays, peu importe ce qu'il en coûtera?***

Les deux tiers (58 %, contre 29 %), de la population canadienne estiment que le gouvernement canadien a la responsabilité morale d'honorer entièrement les traités existants conclus avec les Premières Nations du pays, sans égard pour les coûts que cela entraînerait. Le reste des répondants indique que cela dépend (par exemple, du traité en question ou des coûts engendrés) (8 %) ou n'a pas d'opinion sur le sujet (5 %).

<i>Croyez-vous que le gouvernement canadien actuel a, ou n'a pas, la responsabilité morale d'honorer entièrement les traités existants, peu importe ce qu'il en coûtera?</i>	<b>Total %</b>	C.-B. %	AB %	SK %	MB %	ON %	QC %	ATL %
Oui	<b>58</b>	57	48	41	43	61	63	53
Non	<b>29</b>	25	37	42	46	25	27	34
Cela dépend	<b>8</b>	10	9	6	4	10	6	9
Sans opinion	<b>5</b>	7	6	11	7	5	4	3

Cette impression est le point de vue majoritaire exprimé dans les provinces des Prairies, particulièrement au Manitoba (43 %) et en Saskatchewan (41 %), où l'opinion se divise à parts égales. L'idée que le gouvernement a une obligation morale est plus fréquente chez les résidents de Toronto (68 %) et de Montréal (66 %), ainsi que chez les Canadiens et Canadiennes qui ont de plus faibles revenus (69 %) et chez les immigrants provenant d'ailleurs que l'Europe et les États-Unis (68 %).

### **Méthodologie**

Les résultats sont tirés d'un sondage téléphonique effectué par le groupe Research House pour le compte de l'Institut Environics entre le 17 septembre et le 13 octobre 2013 auprès d'un échantillon représentatif de 1501 Canadiens et Canadiennes adultes (18 ans ou plus). Aux fins de l'analyse, l'échantillon a été segmenté selon les provinces et la taille des communautés afin d'assurer une représentation adéquate de tous les éléments de la population. L'erreur d'échantillonnage est de plus ou moins 2,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus grande pour les résultats des sous-groupes régionaux ou sociodémographiques.

Les questions du sondage ont été conçues par l'Institut Environics en collaboration avec des représentants de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et de l'Université Concordia.